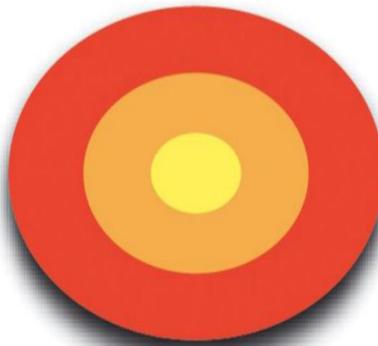


Plan d'Actions de l'ARS NPDC issu du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre



BILAN CARBONE[®]

Introduction

Le BEGES 2012 fait sur l'année de référence 2011 montre que les principaux postes sur lesquels la structure pourrait avoir un impact direct seraient :

- ❖ les déplacements, et en particulier ceux des visiteurs et ceux réalisés dans le cadre de l'activité professionnelle normale,
- ❖ les déchets, en augmentant la part du recyclable,
- ❖ les fournitures papier et encre.

Une action est d'ors et déjà engagée pour réduire la consommation d'électricité du site de Lille. Elle est inscrite dans le plan d'actions au titre du suivi de son efficacité.

Les pistes d'amélioration évoquées ci-dessus pour réduire les émissions de GES sont analysées dans les paragraphes qui suivent. Dans la mesure du possible, nous définirons comme objectif court terme une échéance à fin 2013 et comme objectif long terme une échéance avant la mise à jour du B.E.G.E.S, soit fin 2015.

Leur impact sera évalué par rapport aux émissions maîtrisables de l'entité qui correspondent aux postes "chauffage et éclairage", "achats de fournitures et services", "déplacements" et "déchets", qui représentent globalement 1532 TéquCO2.

Les pistes d'action

L'analyse des résultats du chapitre précédent montre que 8 actions peuvent être envisagées et 1 est déjà engagée sur les 4 axes suivants :

- ❖ déplacements : 6 actions (action 1 à 6)
- ❖ intrants : 1 action (action 7)
- ❖ déchets : 1 action (action 8)
- ❖ énergie : 1 action (déjà engagée)

Réduction des déplacements

6 actions ont été envisagées avec le groupe de travail B.E.G.E.S. :

- ❖ action 1 : analyse de la fréquentation des visiteurs
- ❖ action 2 : suppression des navettes courrier et préfecture
- ❖ action 3 : développement de la visioconférence
- ❖ action 4 : recours au télétravail
- ❖ action 5 : réduction des déplacements professionnels
- ❖ action 6 : réduction des déplacements domicile-travail



Ces actions sont détaillées dans les paragraphes qui suivent.

Action 1 : analyse de la fréquentation des visiteurs



Les déplacements des visiteurs pour se rendre sur les différents sites de l'A.R.S. représentent 796,3 TéquCO₂.

L'enquête de fréquentation « visiteurs » montre que sur les 324 "voyages" réalisés, ceux qui concernent plus de 10 fois la même ville d'origine correspondent :

- pour 30% des visiteurs à la région lilloise
- pour 7% des visiteurs à Arras
- pour 5% des visiteurs à Paris
- pour 4% des visiteurs à Dunkerque

Plus de 50% des visiteurs viennent donc de destinations diffuses.

La mise en place d'actions permettant de réduire ces déplacements, telle qu'évoquées en réunion le 20/12/2012 avec le groupe de travail B.E.G.E.S. (mise en place d'accueil temporaire délocalisés pour la remise de diplômes, permanences ponctuelles dans certaines villes, ...) nécessitera des investigations plus poussées. Il semble donc difficile d'évaluer dès à présent son impact en termes de réduction des émissions.

On fixera par contre un objectif une réduction à long terme de 5% des émissions du poste correspondant, ce qui représente 39,8 TéquCO₂, soit 2,6% de la part maîtrisable des émissions de GES.

Cet objectif sera affiné au fur et à mesure de l'évolution des travaux du groupe de travail Développement Durable.



Action 2 : suppression des navettes courrier et préfecture



Il y a actuellement :

2 navettes hebdomadaires de distribution du courrier au départ d'Arras vers les établissements de Lille et Valenciennes, ce qui représente environ 19000 km par an.

1 navette journalière vers la préfecture de Lille, ce qui représente environ 1100 km par an.

Ces 3 navettes, réalisées avec des véhicules de service (5CV, gas-oil) représentent globalement 20000 km et 4,6 TéquCO₂.

Peuvent être envisagées :

à court terme la suppression d'une des navettes hebdomadaires entre les établissements d'Arras, Lille et Valenciennes, ce qui représente environ 9500 km par an et un gain potentiel de 2,2 TéquCO₂., soit 1,3% des émissions globales du poste et 0,14% de la part maîtrisable des émissions de GES

à long terme la suppression des 3 navettes, ce qui permet un gain potentiel de 4,6 TéquCO₂., soit 2,7% des émissions globales du poste et 0,3% de la part maîtrisable des émissions de GES

Une réflexion est déjà engagée sur ce sujet dans le cadre de la mise en place d'une GED/GEC (Gestion électronique de la documentation et du courrier).

Action 3 : développement de la visioconférence

3 salles de visioconférence ont été installées à Lille et une salle est prévue à Arras.

Le recours à la visioconférence permettra de réduire les déplacements professionnels, en évitant les déplacements individuels ou collectifs entre les différents centres, ainsi que pour des réunions à Paris ou Rennes.

A défaut d'informations disponibles actuellement, on peut fixer comme objectif de réduire les émissions de ce poste de 5% à court terme et de 10% à long terme.

Cet objectif sera affiné au fur et à mesure de l'évolution des travaux du groupe de travail Développement Durable.

Les déplacements professionnels représentent 171 TéquCO₂.

Sur les bases ainsi définies, les gains potentiels seraient de :

8,6 TéquCO₂ à court terme, soit 0,6% de la part maîtrisable des émissions de GES

17,1 TéquCO₂ à long terme, soit 1,1% de la part maîtrisable des émissions de GES



Action 4 : développement du télétravail



Le recours au télétravail pourrait dans un premier temps concerner principalement des cadres, pour lesquels un recours à des équipements des centres n'est pas nécessaire tous les jours.

Ce recours au télétravail permettra de réduire les déplacements domicile travail.

Si l'on considère que 25% du personnel pourrait, à court terme, travailler 1 jour par quinzaine en télétravail, puis, à long terme, 1 jour par semaine, on obtient un gain sur le nombre de jour de présence annuel global dans les différents établissements de 2,5%, puis 5%.

Cette donnée sera affinée au fur et à mesure de l'évolution des travaux du groupe de travail Développement Durable.

Les déplacements domicile-travail représentent 343 TéquCO₂.

Sur les bases ainsi définies, les gains potentiels seraient de :

8,6 TéquCO₂ à court terme, soit 0,6% de la part maîtrisable des émissions de GES

17,1 TéquCO₂ à long terme, soit 1,1% de la part maîtrisable des émissions de GES

Action 5 : réduction des déplacements professionnels

Un développement plus poussé des réflexions déjà engagées pour réaliser des contrôles plus ciblés et plus efficaces, avec regroupement par zone géographique, ainsi qu'une recherche de diminution du nombre de visites de conformité, devrait permettre de réduire les distances parcourues dans le cadre des déplacements professionnels réalisés en voiture.

Ce poste représente 169 TéquCO₂.

La mise en place de cette action nécessitera cependant des investigations plus poussées.

Il semble difficile d'évaluer pour l'instant son impact en termes de réduction des émissions.

On fixera par contre un objectif une réduction à long terme de 5% des émissions du poste correspondant, ce qui représente 8,5 TéquCO₂, soit 0,6% de la part maîtrisable des émissions de GES.

Cet objectif sera affiné au fur et à mesure de l'évolution des travaux du groupe de travail Développement Durable.



Action 6 : réduction des déplacements domicile-travail



La mise en place d'une action de communication pourrait être engagée pour inciter le personnel utilisant une voiture pour se rendre au travail de :

- pratiquer le covoiturage
- utiliser le train quand ses contraintes organisationnelles le lui permettent

Ce poste représente 276 TéquCO₂.

La mise en place de cette action nécessitera cependant des investigations plus poussées. Il semble donc difficile de d'évaluer dès à présent son impact en termes de réduction des émissions.

On fixera par contre un objectif une réduction à long terme de 5% des émissions du poste correspondant, ce qui représente 13,8 TéquCO₂, soit 0,9% de la part maîtrisable des émissions de GES.

Cet objectif sera affiné au fur et à mesure de l'évolution des travaux du groupe de travail Développement Durable.

Action 7 : Réduction de la consommation de papier et d'encre

Les consommations de papier et encre représentent 31,7 TéquCO₂.

Comme évoqué précédemment, plusieurs actions, déjà envisagées à l'initiative des groupes de travail Développement Durable pourraient être développées rapidement : recours à l'impression en noir et blanc, ainsi qu'en recto-verso de préférence grâce à un

paramétrage systématique par défaut des différentes imprimantes

optimisation des impressions grâce à une action de communication ciblée sur ce sujet

recours à la dématérialisation accrue pour certains échanges

utilisation du service reproduction central pour les impressions en gros volumes

Le groupe de travail B.E.G.E.S. estime que l'objectif de réduction de 10% envisageable devrait pouvoir être atteint dès fin 2013. Ce résultat semble être le maximum possible compte tenu des techniques disponibles. Nous ne définirons donc pas d'objectif long terme sur ce point. Cette position pourra cependant être revue ultérieurement par le groupe de travail Développement Durable s'il le juge opportun.

Sur cette base le gain potentiel à court terme seraient de 3,2 TéquCO₂ à court terme soit 0,2% de la part maîtrisable des émissions de GES.



Action 8 : Réduction des déchets



Les déchets représentent 27,6 TéquCO₂.

Comme évoqué précédemment, le groupe de travail B.E.G.E.S. estime qu'une amélioration du tri doit être mise en œuvre courant 2013, et qu'un objectif de tri réalisé à 90% est envisageable à échéance long terme (fin 2015).

Il nécessitera :

la mise en œuvre de récipients adaptés étiquetés avec le contenu autorisé
un affichage de consignes d'utilisation précises
des actions de communication ciblées sur le sujet



Il sera suivi par le groupe de travail Développement Durable.

Plusieurs simulations ont été réalisées pour déterminer l'impact potentiel sur les émissions de GES.

Cette action portera sur le contenu des sacs, qui représentent 12,5 TéquCO₂.

En fixant comme objectif à court terme une amélioration du tri de 50% et à long terme une amélioration de 90%, les gains potentiels seraient de :

1,6 TéquCO₂ à court terme, soit 0,1% de la part maîtrisable des émissions de GES

7,6 TéquCO₂ à long terme, soit 0,5% de la part maîtrisable des émissions de GES

Réduction de la consommation d'électricité (Pour mémoire)

L'énergie représente 73 TéquCO₂, dont 50,5 TéquCO₂ pour le chauffage et l'éclairage du site de Lille.

Comme évoqué dans l'analyse du poste page 25, un délestage vient d'être démarré. Il devrait permettre de réduire la consommation d'électricité de 10 à 15%.

Cette mise en place doit être complétée d'actions de communication sur l'extinction des lumières et la gestion du chauffage pendant les périodes de non occupation des bureaux (pause déjeuner, réunions,...).

Le gain potentiel probable serait donc, à court terme, d'environ 6 TéquCO₂ soit 0,4 % de la part maitrisable des émissions de GES.



Les résultats attendus



La mise en place des différentes actions envisagées aux paragraphes précédents permettraient d'obtenir les gains globaux suivants exprimés en TéquCO₂ :

Poste	Gain à court terme	Gain complémentaire à long terme	Gain global à long terme
Déplacements			
Analyse de la fréquentation des visiteurs		39,8	39,8
Suppression des navettes	2,2	2,4	4,6
Développement de la visioconférence	8,6	8,5	17,1
Développement du télétravail	8,6	8,5	17,1
Réduction des déplacements professionnels		8,5	8,5
Réduction des déplacements domicile-travail		13,8	13,8
Intrants			
Réduction de la consommation de papier et d'encre	3,2		3,2
Déchets			
Amélioration du tri des DIB	1,6	6,0	7,6
Energie			
Délestage sur le site de Lille	6,0		6,0
Global	30,2	87,5	117,7

Le gain potentiel à court terme représente 30,2 TéquCO₂, soit 2 % de la part maîtrisable des émissions de la structure telle que définie en introduction (1532 Téqu CO₂). Il existe un potentiel de gain complémentaire à plus long terme de 87,5 TéquCO₂. Le gain potentiel à long terme pourrait alors atteindre 117,7 TéquCO₂, soit 7,7 % de la part maîtrisable des émissions de la structure.

